



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003404

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration des institutions culturelles

## Présentation de la mention

Cette mention, à une seule spécialité qui lui est spécifique, « Administration des institutions culturelles », vise à former des cadres dans les métiers de gestion de la culture (conception et mise en œuvre de projets culturels). Cette spécialité est délocalisée à Arles, ce qui offre de nombreux avantages, par l'implication d'acteurs professionnels (Actes Sud, dont le siège est à Arles, Harmonia Mundi dont le siège n'est pas très loin, etc.), et les collectivités locales et territoriales.

L'autre spécialité, « Compétences complémentaires en informatique » (CCI), est partagée entre plusieurs mentions. La pertinence de son intégration dans cette mention n'est pas avérée.

Depuis la dernière évaluation, on observe un renforcement de la part du management dans cette mention, comme cela avait été conseillé alors par les évaluateurs.

Les objectifs scientifiques sont en cohérence avec la spécificité du champ de formation. Exemple :

- Apporter des compétences en économie et droit de la culture ;
- Maîtriser des outils de communication et de mise en œuvre de projets culturels.

Les enseignants sont rattachés à des laboratoires de recherche (exemple CERGAM, Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix Marseille).

Des collaborations existent avec l'Ecole nationale supérieure de la photographie, Les rencontres d'Arles, l'Ecole d'art d'Aix-en-Provence, mais aussi avec l'Opéra national de Paris, la Galerie Françoise Paviot (Paris), le Fonds national d'art contemporain, etc.

Les interventions d'universitaires couvrent différentes disciplines (Conseil national des universités - CNU - 01, 02, 05, 06).

## Indicateurs

Effectifs constatés	30 à 50 en M1 Environ 50 en M2
Effectifs attendus	En légère croissance
Taux de réussite	Très bons
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	93 % des répondants en emploi en postes de responsabilités dans le domaine culturel (60 % de répondants)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une excellente mention/spécialité, préparant à des emplois de responsabilités en nombre croissant. La formation est dispensée en forte relation avec les acteurs professionnels locaux et nationaux, et les collectivités locales. Elle est bien ciblée et unique sur l'établissement, et plus largement sur les trois universités d'Aix-Marseille ayant vocation à se rapprocher. La délocalisation sur Arles est porteuse, même si elle peut amener quelques difficultés, en particulier concernant l'offre en matière de langues étrangères. On regrettera cependant que peu de chercheurs actifs soient impliqués dans cette mention, alors que le dossier annonce un beau projet de recherche (selon deux thématiques majeures : édition (livres, musique, films), évaluation des politiques culturelles et indicateurs de performance au niveau des collectivités locales et territoriales). Le faible recrutement d'étudiants de lettre ou histoire de l'art, est dommage, car cette spécialité pourrait contribuer à la valorisation de leur parcours grâce à l'acquisition d'une compétence en gestion. Enfin, on note aussi une faible attention portée (semble-t-il) à la langue et la culture provençale (objet pourtant de manifestations culturelles nombreuses, dont certaines de grande qualité), en relation à d'autres régions de langue d'Oc, et de l'ouverture qu'elles offrent sur le monde latin moderne (Catalogne, monde ibérique, Italie, Roumanie, et plus largement bassin méditerranéen...).

- Points forts :

- L'ancrage socio-professionnel.
- Le positionnement original de la mention.
- Le bon développement de la formation continue.

- Points faibles :

- Quelques difficultés liées à la délocalisation sur Arles (offre en matière de langues étrangères par exemple), mais cette délocalisation apporte beaucoup par ailleurs.
- L'adossement recherche en réalité un peu faible.
- Le faible recrutement d'étudiants de lettre ou histoire de l'art, qui pourraient apporter à l'activité « gestionnaire » leur sensibilité et leurs connaissances héritées de leur formation initiale.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Bien qu'à une seule spécialité spécifique (en dehors de CCI partagée entre plusieurs mentions), cette mention se justifie pleinement, essentiellement parce qu'elle requiert un pilotage extrêmement particulier. Il serait donc bienvenu de poursuivre les efforts permettant de renforcer encore sa qualité, notamment en donnant un peu plus de réalité à son adossement recherche.



# Appréciation par spécialité )

## Administration des institutions culturelles

Cette mention n'ayant qu'une spécialité « Administration des institutions culturelles », voir l'appréciation de la mention.